



## Communication et organisation

1 | 1992

Communication et sentiment d'appartenance

---

### Appartenance et communication

Robert Escarpit

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/1348>

DOI : [10.4000/communicationorganisation.1348](https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.1348)

ISSN : 1775-3546

#### Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 1992

Pagination : 21-28

ISSN : 1168-5549

#### Référence électronique

Robert Escarpit, « Appartenance et communication », *Communication et organisation* [En ligne], 1 | 1992, mis en ligne le 03 mai 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/1348> ; DOI : [10.4000/communicationorganisation.1348](https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.1348)

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Presses universitaires de Bordeaux

---

# Appartenance et communication

Robert Escarpit

---

- 1 Le sentiment d'appartenance se définit par la conscience des relations de groupe. Il est donc fonction directe de la nature des communications à l'intérieur du groupe et donc des dimensions et des structures de ce dernier.
- 2 Le groupe le plus naturel est celui de la famille traditionnelle qui, au maximum, comprend quatre à six grands-parents ou arrière-grands-parents, quatre parents et beaux-parents, deux conjoints et un nombre indéterminé de descendants, en général guère plus d'une dizaine, soit au total vingt-cinq à trente personnes auxquelles s'ajoutent les cognats avec lesquels les relations sont plus ou moins lâches. On peut estimer à une quarantaine de personnes l'effectif d'une famille de ce type. C'est un nombre qui permet une conscience de groupe, mais non une relation entièrement égalitaire. Il existe nécessairement un « chef de famille » dont la position dominante est souvent renforcée par le nom. De plus, le système communicationnel familial est largement ritualisé par les rencontres quasi-obligatoires des baptêmes, mariages, enterrements, anniversaires, etc. Il existe une « histoire familiale » ponctuée de références à un ou plusieurs ancêtres communs. On a même observé parfois l'existence de « parlars domestiques » qui identifient une famille.
- 3 La vie contemporaine tend à réduire la famille à la cellule parents-enfants et, paradoxalement, à fragiliser sa structure communicationnelle dans la mesure où, dans un groupe aussi étroit, l'échange d'information est relativement pauvre et davantage soumis aux effets de la communication de masse. Le sentiment d'appartenance est souvent lié à des clichés popularisés par la télévision.
- 4 En dehors de la famille, l'individu appartient à de nombreux autres groupes sociaux, professionnels, sportifs, syndicaux, politiques, etc. En fait sa personnalité se définit à l'intersection d'une infinité de groupes ou d'ensembles-groupes.
- 5 Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer dans un de mes ouvrages, la différence entre le groupe et l'ensemble-groupe est que le premier est d'une dimension suffisamment réduite pour permettre la communication interpersonnelle égalitaire ou tout au moins faiblement hiérarchisée, alors que le second est simplement un ensemble indéterminé d'individus ayant conscience de posséder la même caractéristique ou les mêmes intérêts,

mais trop nombreux pour pouvoir communiquer directement entre eux, ce qui les oblige à se doter d'un appareil hiérarchisé et plus ou moins fortement structuré. C'est ainsi que la conscience de classe a conduit des masses anonymes de travailleurs à créer des syndicats ou des partis politiques chargés d'assurer le fonctionnement communicationnel de l'ensemble.

- 6 Dans ce cas, le sentiment d'appartenance peut être flou et se limiter à une solidarité occasionnelle très peu conceptualisée. Au contraire, il peut s'insérer dans la structure d'un appareil et permettre une action ordonnée et, en principe, délibérée. Il est bien évident que le problème le plus difficile à résoudre est celui de la liberté de l'individu par rapport à l'appareil et de la discipline qu'impose une action efficace de militant.
- 7 La marge est étroite pour assurer un équilibre productif. Il y a là deux types de communication qui ne sont pas toujours conciliables. La première suppose des échanges multidirectionnels et informels, alors que la seconde est univectorielle et suit obligatoirement des canaux bien déterminés. Pourtant dans les deux cas le sentiment d'appartenance existe.
- 8 Si je puis me permettre de donner mon exemple personnel, je suis communiste, ce qui veut dire que je me reconnais comme membre de l'ensemble des personnes qui adhèrent à une certaine conception du marxisme et de la lutte des classes, mais je ne suis pas membre du parti communiste, ce qui ne m'oblige pas à l'obéissance aux décisions de l'appareil qui est le devoir fondamental de tout militant.
- 9 En revanche, je suis membre du groupe communiste au Conseil régional d'Aquitaine. À l'intérieur du groupe, il existe évidemment une discipline de vote, mais elle n'est pas en ce qui me concerne, contraignante. Il n'y a d'autre hiérarchie que le rôle de directeur des débats que joue le président du groupe. La structure est largement égalitaire et les échanges informationnels sont très intenses. Cela vient de ce que l'effectif de ces réunions ne dépasse pas la dizaine, ce qui est presque un nombre optimal pour la communication interpersonnelle. Pour les groupes plus nombreux, des problèmes de hiérarchie, voire de rivalité, apparaissent, entraînant la constitution de « tendances » qui ont beaucoup de mal à accepter la discipline de vote. L'arbitrage appartient à l'appareil. La solution du « centralisme démocratique » qui est celle des partis communistes traditionnels n'est peut-être pas la meilleure, mais elle n'est certainement pas moins efficace que celle des arbitrages partiels émanant d'éléments d'appareils plus ou moins constitués au gré des circonstances et avec les inévitables contradictions qu'une telle situation entraîne.
- 10 Il n'est, en fait, pas de solution parfaite. La notion d'appartenance est complexe dans sa nature, à la fois rationnelle et irrationnelle. Seule la bipolarisation de la vie politique telle que nous la connaissons dans les pays occidentaux peut lui donner une certaine existence grâce au choix binaire entre la gauche et la droite telle que l'impose, par exemple, le système électoral français. Pour une majorité de Français, l'appartenance à la droite ou à la gauche est un fait existentiel étayé éventuellement par des convictions idéologiques. On notera par parenthèse que dans des pays moins politisés que la France, comme les États-Unis par exemple, où existe également le choix binaire entre démocrates et républicains, l'appartenance est plus existentielle qu'idéologique. On est démocrate ou républicain par tradition familiale ou par appartenance à une ethnie.
- 11 L'appartenance à l'ethnie est héréditaire et parfois même génétique. Elle peut se manifester par des caractères physiques ou psychologiques. C'est probablement une des plus anciennes appartenances qu'ait connu l'humanité. Rien n'est plus naturel que le

sentiment de différence raciale. Ce sentiment ne devient criminel que lorsqu'il se rationalise et se transforme en doctrine politique. Il n'est pas moins condamnable lorsqu'il s'appuie sur une religion dominante. Il n'est pas de religion sans un appareil extrêmement contraignant qui est le clergé ou l'équivalent d'un clergé. Il ne faut pas oublier qu'à l'origine, le clerc — le klérikos — est le gardien de l'héritage ethnique et de ses structures rigides. Le droit de cité est le privilège du démos, mot que nous traduisons, faute de mieux par « peuple », mais qui n'est en fait que la communauté des citoyens à part entière — à peine 10 % de la population dans les cités antiques, les autres étant des « métèques » ou des esclaves.

- 12 Par opposition à ce « cléricisme », la laïcité, du grec *laos*, c'est-à-dire du peuple non structuré et non défini par l'appartenance au démos, constitué par l'ensemble des individus, apparaît comme la vraie démocratie, car elle affirme la liberté communicationnelle entre individus libres de leur production d'information. C'est en ce sens qu'on peut considérer le christianisme comme la première religion laïque (le mot est dans les évangiles) tentant de briser les structures rigides aussi bien de la cité romaine que du peuple (*leumi*) élu d'Israël.
- 13 Peu de mot sont plus trompeurs que celui de démocratie, composé de *démos* et de *kratos*, c'est-à-dire de pouvoir par la domination, l'affrontement physique étant simplement remplacé par la pesée numérique du vote, les plus nombreux imposant leur volonté aux moins nombreux. Comme le disait Mme de Staël, peu importe que l'élection soit remplacée par le tirage au sort pourvu que la liberté de communication soit assurée et les droits des minorités protégés.
- 14 Cela explique la nature ambiguë du patriotisme qui peut être un comportement explicitement ou implicitement imposé par l'appareil politique ou un sentiment authentique fondé soit sur la conscience d'une appartenance ethnique, soit sur l'adhésion idéologique à une certaine histoire. Pour reprendre mon exemple personnel, je puis dire par exemple que je ne me suis jamais senti institutionnellement français, même si toute mon éducation jacobine a tendu à me faire oublier la conquête et même le génocide qui ont constitué cet ensemble monstrueux qu'est l'état français sur les ruines de ma vraie patrie, la Gascogne. Émotionnellement, existentiellement, linguistiquement, un Charentais ou un Bourguignon me sont plus étrangers qu'un Navarrais ou un Aragonais. Mais, entre 1940 et 1945, je me suis senti profondément et authentiquement français dans la mesure où l'histoire de France s'assimilait à celle de la République et de la nation qui avait proclamé les droits de l'homme et du citoyen. Mon appartenance à cette histoire ne faisait aucun doute et j'ai agi en conséquence pour défendre les conquêtes du drapeau tricolore.
- 15 Il me faut donc admettre que j'ai deux appartenances nationales. Il n'est pas d'homme qui ne doive affronter et résoudre pour sa part cette contradiction. Cela est visible, en particulier au niveau linguistique. Il n'y a pas de nation sans une langue qui la caractérise et il n'y a pas d'état sans un nombre limité de langues véhiculaires — et de préférence une seule — qui sert pour toutes les communications juridiques, législatives, commerciales. Même si elle n'est pas vernaculaire, c'est-à-dire propre aux *vernae*, originellement aux esclaves, puis plus tard aux minorités soumises à la loi de l'état unificateur, on peut en faire autoritairement une langue de culture par la coercition scolaire et universitaire, mais rien ne peut empêcher les langues vernaculaires de ressurgir à tous les niveaux et en particulier comme substrat modificateur de la langue véhiculaire. Rien n'est plus

dérisoire que la prétention de langues comme l'anglais ou le français à être des langues « universelles ».

- 16 Un exemple récent montre la contradiction qui s'attache à la notion d'appartenance nationale. Le Conseil constitutionnel français a rejeté la formulation de « peuple corse » comme contraire à la tradition constitutionnelle française qui ne reconnaît qu'un « peuple français ». Cela illustre l'ambiguïté du mot « peuple » en français. Il n'y a qu'un démos français, mais il y a de toute évidence un laos corse qui aspire — peut-être un peu futillement — à se constituer en démos, tout comme le peuple basque. On pourrait trouver la même ambiguïté dans la notion de Volk en allemand, de narod en russe ou de leumi en hébreu. Ils désignent tous à la fois la nation constituée en état et la population dans sa différence et sa diversité. L'une et l'autre acceptations sont légitimes, bien que contradictoires.
- 17 Cette contradiction est une caractéristique de la communication humaine dans tous les domaines. Seule une infime minorité des messages échangés sont porteurs d'une information authentique, émanant d'individus ou de petits groupes. Tout le reste est fait de clichés et d'automatismes imposés par l'appartenance à des communautés plus ou moins grandes et plus ou moins structurées. C'est ce qu'on appelle la culture, mot trompeur s'il en est un, puisqu'il dérive du latin colo, mettre en valeur un champ, et a donné des dérivés aussi contradictoires que « colonisé » et « cultivé » au sens intellectuel du mot. Cicéron emploie cultura aussi bien pour l'agriculture que pour la libération de l'esprit par le savoir.
- 18 Dans *La Communion des forts*, Roger Caillois a montré que toute communauté tend à sécréter pour sa propre cohérence une quantité d'« évidences », c'est-à-dire de propositions à propos desquelles il ne saurait y avoir aucune discussion, ni même aucun doute. Le modèle de ces évidences est le Décalogue promulgué par Moïse pour assurer l'indissoluble cohérence du peuple juif. En fait, la presque totalité de notre comportement d'êtres sociaux obéit à des systèmes d'évidence qui, pour être moins explicites que les tables de la Loi, n'en sont pas moins contraignants.
- 19 Il me souvient qu'en 1945, lors de mon premier voyage aux États-Unis, j'ai lu dans un journal la nécrologie d'un grand capitaine d'industrie. Elle commençait ainsi : « He was a ruthless capitalist », soit « c'était un capitaliste impitoyable ». La phrase était manifestement un éloge : être un capitaliste aux États-Unis est une vertu, non un défaut. Quant au fait d'être « impitoyable », il correspond au mythe américain du hard-boiled egg, de l'homme dur et déterminé dont la tradition des pionniers a fait un modèle. Or, de toute évidence, l'expression traduite en français devenait péjorative. En dehors de toute considération politique ou morale, le mot de « capitaliste » a été, en France, teintée par la tradition révolutionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle d'une certaine désapprobation. Quant à la pitié, dans un pays de culture catholique, elle est, nominativement au moins, une vertu.
- 20 Il est évident qu'il ne saurait y avoir aucune communication productive entre le journaliste américain et un éventuel lecteur français, du fait de leur appartenance à des communautés de « cultures » différentes.
- 21 La conclusion de ces quelques remarques paraîtra peut-être décevante. On n'a jamais que le choix de l'acceptation de l'appartenance avec tout ce que cela suppose de contraintes empêchant la communication ou le refus de l'appartenance avec tout ce que cela suppose de marginalisation et donc d'incapacité à l'action. La part du refus est toujours

extrêmement faible : la part de la socialisation l'emporte toujours de beaucoup sur celle de l'autonomie.

- 22 La solution est probablement celle du sel dans la soupe : trop peu la rend insipide, trop la rend in mangeable, mais une juste quantité lui rend toute sa saveur.
- 23 L'appartenance à la nationalité française me permet sans aucun doute une certaine autorité et le moyen d'écrire un article comme celui-ci, mais le reniement de mon appartenance gasconne ne ferait de mon discours qu'une fastidieuse répétition d'un déjà-dit sans le moindre apport informationnel. Mon appartenance à la communauté française me donne l'autorité nécessaire pour m'exprimer, mais le reniement de mon appartenance à la communauté communiste réduirait mon propos à une fastidieuse répétition des thèmes droit-de-l'hommes et verbalement libéraux de ce qu'on appelle fallacieusement « la gauche ».
- 24 Autrement dit, l'appartenance est une nécessité à condition qu'elle ne soit pas un synonyme de la possession qui ne laisse au non-conformisme aucune place pour donner un contenu réel à la communication.